

## Détails des actions abandonnées

Numéro de l'action	Titre de l'action	Type d'action	Motif d'abandon
1.2.1.A.	Inventorier les grands préleveurs Dans un contexte de changement climatique, modifier les critères de rejet en fonction des étiages prévus (période, durée, intensité, etc.) ou moduler les rejets en fonction du débit réel des cours d'eau	Acquisition de connaissances	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.3.1.C.	récepteurs	Planification et réglementation	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.4.1.C.	Vulgariser et diffuser des données relatives à la vulnérabilité et la disponibilité de l'eau Etablir des critères de qualité de l'eau potable pour les «contaminants émergents» et les «nouveaux pesticides»	Sensibilisation et information	Autre: Fusion avec autres actions (en lien avec le PACES 1.1.2.A) Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.4.2.A.	Proposer que les analyses obligatoires pour les nouveaux puits soient aussi faites sur les puits existants (si elles n'ont jamais été faites) pour vérifier si l'eau potable rencontre tous les critères	Planification et réglementation	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.4.2.E.		Sensibilisation et information	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.4.3.B.	Caractériser tous les contaminants (émergents ou non) issus des émissaires Inventorier et caractériser les rejets industriels et mettre à jour le répertoire des industries	Acquisition de connaissances	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.4.3.C.	potentiellement polluantes	Acquisition de connaissances	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
1.5.1.C.	Optimiser les ouvrages municipaux en fonction de la capacité de support du milieu récepteur en toutes saisons pour tous les critères	Projets d'infrastructures	Nouvelle réglementation/loi
2.2.4.A.	Adapter la Politique de débits réservés écologiques pour la protection du poisson et de ses habitats aux débits des étiages sévères actuels et futurs, dans un contexte de changement climatique Bonifier la liste des critères de qualité de l'eau de surface pour la protection de la vie aquatique avec les «nouveaux pesticides», les «contaminants émergents» et les polluants dont le critère de toxicité n'est pas établi	Planification et réglementation	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
2.3.1.A.	Favoriser et encourager l'application de la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie	Planification et réglementation	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
2.3.3.A.		Sensibilisation et information	Politique: fenêtre d'opportunité fermée
3.1.1.B.	Appliquer des méthodes visant à ralentir la vitesse de l'eau dans les fossés dans la mesure du possible	Interventions terrain	Autre: Intégration des réalisations dans une autre action en cours Politique: fenêtre d'opportunité fermée
3.1.1.E.	Encourager et /ou soutenir des méthodes visant à ralentir la vitesse de l'eau en milieu agricole	Interventions terrain	Autre: revient au MELCCFP de produire la réglementation harmonisée en ZI.
3.2.1.B.	Harmoniser, centraliser et rendre accessible les données sur les zones inondables	Acquisition de connaissances	
3.2.2.A.	Éviter le développement dans les rives, le littoral et les plaines inondables	Planification et réglementation	Nouvelle réglementation/loi Autre: Changement méthodologique scientifique + fusion avec action 3.2.1.A
3.3.1.B.	Mettre à jour les cotes de récurrence des zones inondables en fonction des réalités sur le terrain et des changements climatiques	Acquisition de connaissances	
3.3.2.A.	Réduire les risques reliés au manque d'approvisionnement en eau pour la sécurité civile	Acquisition de connaissances	Nouvelle réglementation/loi
4.3.1.A.	Inventorier et promouvoir les éléments historiques et patrimoniaux reliés à l'eau	Acquisition de connaissances	Disponibilité des ressources financières, humaines
4.3.2.A.	Encourager les projets de mise en valeur des éléments historiques et patrimoniaux reliés à l'eau	Incitatifs fiscaux	Aucun engagement ou désengagement d'acteur
4.3.3.B.	Sensibiliser les pêcheurs aux bonnes pratiques de pêche	Sensibilisation et information	Révision des objectifs
3.2.1.D	Favoriser la reconnaissance et le respect des espaces de liberté des cours d'eau	Sensibilisation et information	Révision des objectifs